Rôle des parents

Année scolaire 2018-2019

Participer aux

6 rencontres de

parents.

MATERNELLE

4 ANS

mi-temps

Supporter votre

enfant dans ce rite

de passage.

Services éducatifs, CSRDN, novembre 2017



Procédure d’inscription

1. Familiariser l’enfant et le parent au milieu

scolaire.

2. Viser une intégration progressive positive facilitant

ainsi l’entrée à la maternelle.

3. Favoriser le développement global de l’enfant :

physique, affectif, social, langagier et cognitif.

DATE : Mardi, 30 janvier 2018

HEURE : 8h00 à 16h00

LIEU : École St-Martin

355, rue Principale

Grenville

IMPORTANT

1. Référée par le CSSS et le CAL Secteur Argenteuil.

2. Provient de la maison.

3. Provient du CPE et a des besoins particuliers aux

niveaux du langage, des habiletés sociales, ou un

besoin de stimulation pour l’ensemble de son

développement global.

\* Pour les places restantes, il y aura une pige sous la

supervision d’un comité.

Documents à apporter :

Original du certificat de naissance

Carte d’assurance-maladie

N.B. :

Des enfants hors territoire peuvent fréquenter la

maternelle 4 ans après analyse du dossier par le comité.

Preuve de résidence

Questionnaire à remplir sur place

